



Acte n° 2023C188

DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 OCTOBRE 2023

Nombre de Conseillers :
Nombre de Conseillers :
En exercice : 45
Présents : 31
Pouvoirs : 6
Votants : 37

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 12/10/2023

Le 19 Octobre 2023, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, à l'Espace Raymond SANLOUP, 230 route de la Dombes à Savigneux (01480).

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Ingrid BESSON, Stéphane BERTHOMIEU, Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Pascal CUNY, Carole DEMANGE, Elise DIENNET, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Agathe IACOVELLI, Vincent LAUTIER, Corinne MARTIN GAJAC, Gilles GARNIER, Patrick NABETH, Michèle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, France-Line VINCENT.

Absents excusés : Cécile BAUDOUX (Pouvoir à Bernard REY), Emilie BERTHOLON (Pouvoir à David POMMIER), Fabien BIHLER, Mickaël BOUCHARD, Emmanuelle CARGNELLI, Patrick CHARRONDIERE, Anne-Marie DEGUEURCE, Nicole DUGELAY (Pouvoir à Jacques CORMORECHE), Christine FORNES (Pouvoir à Pierre ROSET), Bruno HENRY, Amina LEGHNIDER, Stéphanie PALLIER, Delphine PICHOURON (Pouvoir à Yves DUMOULIN), Catherine VIGNON (Pouvoir à Carole BONTEMPS-HESDIN).

Secrétaire de séance : Elise DIENNET.

OBJET : ECONOMIE – Zone d'activités du Pardy à Frans – Désaffectation et déclassement du domaine public d'une portion de la parcelle ZH 472 en vue de sa vente à la société « Actisquare Frans »

M. Yves DUMOULIN, Vice-président chargé de l'économie et de la culture, informe le Conseil communautaire que la société « Actisquare Frans », située sur la zone d'activités du Pardy à Frans, a sollicité la Communauté de communes dans le cadre de son projet de village entreprises (Actisquare de la Dombes), pour échanger une portion de parcelle dédiée au Relais Information Services (RIS) en lien avec la réorganisation de son site. La Communauté de communes se chargeant alors du déplacement de ce RIS.

La CCDSV a donné son accord pour un échange de tènement d'une partie seulement de la parcelle ZH 472 dénommée lot A et représentant 22 m² (délibération du Conseil communautaire du 1^{er} juin 2023 N° 2023C112).

Il convient, d'une part, de constater que depuis la délibération précitée la bande de terrain n'est plus affectée au RIS et, d'autre part, de procéder à son déclassement afin de permettre sa cession.

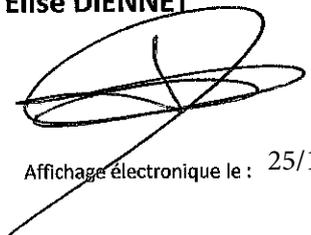
Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 05/10/2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **DE CONSTATER** la désaffectation d'une partie de la parcelle ZH 472 dénommée lot A, soit une emprise de 22 m², non utilisée à ce jour ;
- ✓ **D'EN PRONONCER** le déclassement du domaine public et son intégration consécutive au sein du domaine privé de la CCDSV ;
- ✓ **D'AUTORISER** le président ou son représentant à signer tous actes à intervenir.

A Savigneux, le 19/10/2023

**La Secrétaire de Séance,
Elise DIENNET**


Affichage électronique le : 25/10/2023

**Le Président,
Marc PECHOUX**

